

Comment inscrire votre ou vos enfants ?

Le dossier d'inscription est à retirer auprès du responsable de l'accueil périscolaire. Remplir obligatoirement un dossier par enfant.

Pièces à fournir obligatoirement :

- Une photo de l'enfant
- Fiche de renseignement remplie et signée
- Une photocopie des vaccinations à jour
- Une serviette de table au nom et prénom de l'enfant
- Une enveloppe timbrée à votre adresse pour l'envoi de la confirmation de l'inscription et du planning du mois de septembre.
- L'attestation d'assurance scolaire / périscolaire

Les inscriptions sont à retourner
avant le 17 juillet 2020

Attention!!! Toute demande d'inscription incomplète ou des impayés pour l'année en cours mettent le dossier de votre enfant en attente.

N'oubliez pas !

La restauration scolaire permet aux enfants de déjeuner et de passer la période de midi dans des conditions optimales. Ce temps méridien permet aux enfants un apprentissage de la collectivité, une éducation au goût, un temps d'échanges et de partages entre copains et avec l'équipe.

Ce document tient lieu de règlement.

Le projet pédagogique est disponible à l'accueil de loisirs périscolaire

Ouverture de l'accueil de loisirs en 2020-2021

Vacances d'automne : du 19 octobre au 23 octobre 2020

Vacances d'hiver : du 8 février au 12 février 2021

Vacances de printemps : du 12 avril au 16 avril 2021

Vacances d'été : du 12 juillet au 30 juillet 2021

Et du 23 août au 27 août 2021

Dates à confirmer



Accueil de loisirs et périscolaire Couleur Récré.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter Béatrice JOLY
3 rue des Saulniers 25610 Arc et Senans Tel : 03-81-54-41-67

Portable : 07-86-42-14-14

Courriel : francasarcetsenans@gmail.com

Permanences les lundis, mardis, jeudis et vendredi après-midi
de 15h00 à 16h00